

LE MOT DU MAIRE...

Cher(e)s Sigoyardes, Sigoyards,

AU FIL DES RÉUNIONS...

Délibérations du Conseil Municipal premier semestre

AU FIL DES RÉUNIONS...

L'Hôtel Muret

Où en est l'hôtel Muret ?

Ceux qui traversent le village régulièrement l'ont constaté, les travaux ont commencé. Nous n'en sommes pas encore à l'aménagement mais place nette a été faite pour :

1 - Vider le bâtiment de son mobilier. La commune a gardé l'équivalent d'un conteneur de choses diverses dont nous pensons qu'elles pourront resservir (télévision, fauteuils, tables, etc...). Tous ceux qui l'ont voulu, y ont contribué à l'occasion d'un "vide mon hôtel". La Petite Ourse a fini le travail de récupération.



2 - Dégager la carcasse du bâtiment pour revenir aux fondations, murs, dalles et charpente afin de repartir d'éléments connus et stables pour aller vers des appartements bien isolés thermiquement et phoniquement, avec toutes les garanties décennales nécessaires à des travaux menés par une collectivité publique. Après un appel public à la concurrence, l'entreprise METEBELE a été retenue et a fait un travail impressionnant dans un temps record. En plus de ce qui avait déjà été récupéré, de ce tsunami, ont pu être mis de côté car ils seront réutilisés : La plupart des fenêtres, la chaudière et ses accessoires, les radiateurs, le traitement de l'air de la piscine, les vitraux, la véranda ronde et ses boiseries.

3 - Faire des sondages de sols pour retrouver (ou pas) les fondations des trois bâtiments qui forment l'hôtel. Ces reconnaissances permettent

d'envisager de faire les creusements qui s'imposent pour utiliser au mieux les caves.

Le permis de construire a été déposé début juin. Nous attendons l'avant-projet définitif de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour la fin du mois de juillet. Ce sera le moment où nous disposerons d'une estimation fiable du montant des travaux. Pour l'instant nous tablons sur 1 800 000 € HT et faisons nos demandes de subventions sur cette base.



En plus des 1 300 000 € de subventions déjà acquises en 2022 et 2023 (Etat, Conseil Régional, Communauté d'agglomération, CARSAT, Fondation de France), nous recherchons 1 100 000 € supplémentaire pour boucler le budget d'investissement. Sont acquis à ce jour, 680 000 € de l'Etat et du Conseil Départemental. Pour le solde, nous sollicitons, l'Etat (à nouveau), le Conseil Régional (à nouveau), la Communauté d'Agglomération (à nouveau), la CARSAT (à nouveau), la Caisse d'Allocation Familiale et la fondation du patrimoine.

Pour la suite, nous croyons toujours réalisable un commencement des travaux d'aménagement avant la fin de l'année. Cela va demander de rester actif cet été, notamment pour lancer les consultations des différents lots de travaux.

Il est aussi temps de penser au fonctionnement du bâtiment une fois celui-ci utilisable à partir du 1^{er} trimestre 2026. Pour cela, le conseil municipal a décidé la création d'une commission extra-municipale d'une vingtaine de personnes. C'est une première à Sigoyer.

COMMUNIQUER...

Elle va réunir cinq membres du conseil municipal dont le Maire, et une quinzaine de personnes représentant la population de la commune.

Elles seront principalement issues du tissu associatif (assistantes maternelles, club des aînés, sauvegarde du patrimoine, 4 sans cou, cou double, foyer d'animation) mais aussi de personnes intéressées. Il reste quelques places pour des volontaires qui peuvent se manifester auprès du secrétariat de mairie. A l'ordre du jour de cette commission :

1 - Définir un nouveau nom.

2 - Rédiger dès cet été, la demande d'agrément d'un espace de vie sociale qui doit trouver sa place au rez-de-jardin de la maison Muret. Pour faire simple c'est une sorte de MJC en plus petit dont le poste d'animation est financé par la CAF.

3 - Réfléchir dès cet automne à la gouvernance du bâtiment.

On avance. Espérons que pour le bulletin de décembre, vous verrez des photos des travaux d'aménagement.

Matthieu Allain-Launay Adjoint au Maire



Les premiers pas d'une Commission Extra-Municipale à Sigoyer

Le conseil municipal a validé la création d'une Commission **Extra-Municipale** devant réfléchir et travailler sur le fonctionnement de la Maison Muret (Nom non définitif... A trouver !).

Rappelons que le projet permettra la création d'un habitat inclusif et intergénérationnel dans lequel cohabiteront :

- Une dizaine de personnes âgées vivant dans autant d'appartements d'une trentaine de m² chacun.
- Une maison des assistantes maternelles pouvant accueillir 12 enfants.
- La cantine scolaire avec sa cuisine pour 50 enfants.
- Un espace bien-être autour de la piscine, du sauna et du hammam existant.
- Un espace de vie sociale.

Cette commission de 20 membres comprend cinq conseillers municipaux, cinq autres personnes qui travaillent avec le conseil depuis plus d'un an et une dizaine de personnes volontaires résidents sur la commune dont des représentants des associations de notre village.



Elle a pour objectifs :

- D'enrichir et d'orienter l'action municipale grâce aux avis et aux préconisations faites par la commission.
- De faire bénéficier le village de l'expérience

des Sigoyards, de leurs compétences, de leurs expertises et de leurs connaissances du terrain.

Le Conseil municipal demeure seul habilité, sur proposition du Maire, à prendre les décisions au regard de l'ensemble des aspects de la gestion de la commune.

A ce jour, la commission est en voie de constitution, plusieurs personnes ont déjà manifesté leur envie de participer à cette aventure ! Quelques places restent encore disponibles...

Nous veillerons à ce que cette commission représente au mieux la pluralité de notre village.

Différents axes de travail seront abordés au fil des mois.

Ils porteront entre autres sur la gouvernance de la Maison, le fonctionnement « idéal » au quotidien, les fiches de postes, le fonctionnement de l'espace piscine/SPA et l'organisation de l'Espace de Vie Sociale.

C'est ce dernier qui occupera les premiers travaux de la commission.

Les espaces de vie sociale sont des lieux de proximité qui développent des actions collectives permettant :

- Le renforcement des liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage.
- La coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Le "local EVS" de la Maison Muret sera le lieu où se coordonnera les initiatives favorisant le "vivre ensemble" à l'échelle du village en partenariat avec les différentes associations.

Afin de cibler au mieux vos besoins, la commission, accompagnée par les services de la CAF 05, réalisera une enquête des besoins sociaux.

Ce diagnostic concernera la vie du village dans sa globalité et non pas seulement la Maison Muret.

Nous vous proposons donc en pièce jointe à ce bulletin un questionnaire à remplir et à retourner en Mairie.

En attente de vos retours nous vous souhaitons de belles journées d'été... A bientôt !

Emilie FAURE
Conseillère municipale



Prévention incendies et feux de forêts

Le Mercredi 22 mai 2024, s'est tenue à la salle des 2 Céüse une réunion publique organisée conjointement par la DFCI (Défense des Forêts contre l'Incendie), le SDIS 05 (Service de Défense Incendie et Secours) et la DDT 05 (Direction Départementale du Territoire).

M. Tavan, technicien spécialisé pôle défense incendie du 04/05, représentait la DFCI, Le commandant Freit Emmanuel de la caserne de Gap, représentait le SDIS, M. Discours de la DDT était excusé.



Notre département a connu 229 feux en 2023 ; c'est le département le plus boisé de France, (75 % de celui-ci est classé en espace naturel sensible au feu).

En 2023, un arrêté ministériel a été voté et une expertise locale avec les autorités locales est mise en place.

Depuis le 6 février 2024, la commune de Sigoyer a changé de statut. Elle est passée au niveau incendie en **risque fort** concernant les feux de forêt ainsi que 162 autres communes du département. C'est pour cela qu'une **OLD** (Obligation Légale de Débroussaillage) s'impose désormais **aux propriétaires situés à moins de 200 mètres des bois et forêts.**

Chaque propriétaire doit désormais débroussailler ses parcelles. Cinquante mètres autour de ses

constructions avec évacuation des déchets. Les réfractaires à ces dispositions risquent des amendes.

Un plan concernant le débroussaillage par zone peut être consulté en mairie ou sur le site Géo Mas "Sigoyer".



M. Tavan se déplacera sur la commune le 17 septembre 2024 à partir de 9h00 pour rencontrer les administrés concernés et intéressés.

En ce qui concerne l'écobuage autorisé du **15 septembre au 15 mars**, une déclaration doit être demandée **obligatoirement** en Mairie pour pouvoir faire brûler ses déchets.

Cette opération ne peut se dérouler qu'entre 10h00 et 15h00. Le Service D'incendie et de Secours de la Saulce doit également être averti de la date de cette opération.

Une brochure très explicite est jointe dans ce bulletin municipal. Conservez-la elle vous sera très utile.

Jocelyne Bouché
Conseillère Municipale

Encore un point de collecte sur Sigoyer

La Communauté d'Agglomération "Gap-Tallard-Durance" continue d'aménager les points de collecte.

C'est au col des Guérins que les travaux d'aménagement ont commencé. Les containers sont opérationnels depuis juin 2024.

Les anciens bacs usagés seront enlevés pour être remplacés par quatre nouveaux containers enterrés. Comme les précédents, un container est destiné pour les poubelles en sac fermés. Le second pour les emballages, le troisième pour les verres et le dernier pour les magazines.

Concernant les emballages cartons imposants, ils doivent être obligatoirement descendus à la

déchetterie des Piles à Tallard. Ils ne doivent en aucun cas être déposés aux pieds des containers.

Les personnes inciviles risquent des amendes.

Pour les encombrants, la déchetterie assure, le dernier mercredi de chaque mois, un ramassage. Il suffit pour les alerter de téléphoner une semaine à l'avance au 04 92 54 27 29.

Depuis la mise en place de ces nouveaux containers, la commune constate une amélioration de la propreté des points de collecte.

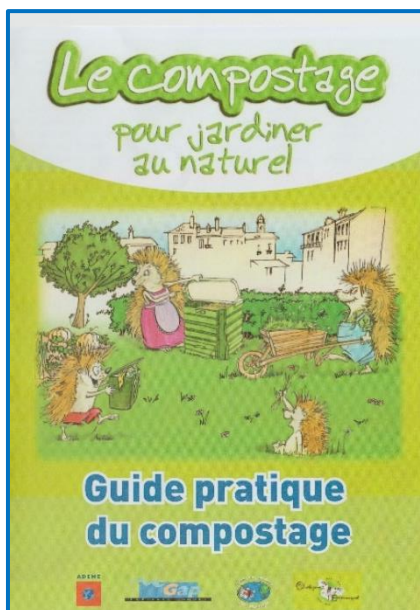
Restons toutefois vigilants et citoyens !

Monique Para-Aubert
1^{ère} Maire-Adjointe



Dernière minute : *Un seul être vous manque et tout est dépeuplé. Celui-là ne nous manquera pas ! Merci à lui de nous avoir fait mentir.*

Le compostage un geste pour la planète



Comment fabriquer un bon compost ?



Diversifiez les déchets en alternant des couches successives peu épaisses

5 ou 10 cm de branchages ou tailles de haie
3 ou 5 cm de terre, compost ou fumier

- Préparez le fond du composteur en y déposant 3 à 5 cm de terre ou de compost car ils contiennent des micro-organismes qui participeront au démarrage du processus.
- Placez ensuite 5 à 10 cm de branchages ou de tailles de haies qui permettront une bonne aération et un bon drainage de l'eau.
- Fragmentez ou broyez les déchets de jardin les plus grossiers (branchages, tailles) afin de réduire le volume occupé dans le composteur. Ne jamais apporter une grosse quantité de déchets en une seule fois, notamment les tontes.
- Diversifiez les déchets en alternant des couches successives peu épaisses (environ 20 cm) :
 - déchets secs (branches, feuilles, sciures...)
 - et déchets humides (gazon, déchets de cuisine...)
 - déchets de jardin et déchets de cuisine
 - matériaux fins et déchets grossiers
 - déchets riches en carbone (lignieux, bois...), et ceux riches en azote (gazon, épluchures...)
- En variant les apports, on évite des amas trop compacts et homogènes, difficiles à dégrader.

- Vérifiez l'humidité du compost, l'eau étant indispensable au travail de fermentation des micro-organismes.

Mais attention, le compost ne doit jamais être détrempé, un excès d'eau empêchant une bonne aération du compost et produisant des jus à l'origine d'odeurs désagréables (pensez à toujours refermer le couvercle).



- En été, si le compost vous paraît en revanche trop sec, pensez à le réhumidifier avec un arrosoir, puis mélangez le tout avec une fourche.

Doit-on utiliser des activateurs ?

Ils ne sont pas indispensables à la réalisation du compost. Cependant, ils servent à accélérer le processus. On peut en trouver dans le commerce mais on peut aussi les fabriquer naturellement.

Exemple : Le purin d'ortie

On laisse macérer 1kg de feuilles d'orties dans 10 litres d'eau (de préférence de l'eau de pluie) pendant environ 3 semaines (la macération est moins longue lorsqu'il fait chaud).

Le principal inconvénient est le dégagement d'une forte odeur. Il active le compost par sa teneur en azote importante. Il a aussi la particularité d'être très efficace contre les pucerons.

Le principe est le même avec les autres plantes comme la bourrache ou la consoude.



Utiliser son compost



Le compost peut être à la fois un amendement et un engrais organique. Il peut être utilisé pour toutes les cultures de la maison et du jardin. Toutefois, il doit toujours être utilisé **en mélange avec de la terre** (idéalement : 30% compost et 70% terre) pour éviter une surfertilisation. Avant son utilisation, un tamisage permet de remettre les plus gros morceaux dans le compost suivant pour terminer leur décomposition et apporter à ce futur compost les micro-organismes nécessaires.

- Le compost jeune (âgé de 3 à 6 mois) peut être utilisé en **mulching** : en couches minces en surface, par exemple, au pied des arbustes, des plants de tomates et de choux. Attention il ne doit pas être enfoui dans le sol mais posé en surface.



- Le compost mûr (de 6 à 12 mois) sert comme amendement. Il est enfoui entre 5 et 15 cm de profondeur dans le sol. Il peut être utilisé aussi bien pour le potager que pour les plantes d'intérieur ou d'extérieur.

- Le dépôt d'une légère couche de compost étalée sur le sol (**paillage**) permet de maintenir l'humidité et d'empêcher les mauvaises herbes de se développer. C'est une utilisation de protection.

Rappel :
La déchetterie de Patac est à votre disposition pour les tontes et les tailles de grande quantité.

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h - Dimanche de 9h à 12h (sauf mardi et jours fériés)
Tél. : 04 92 52 22 45

Que composter ?

Tous les déchets organiques sont compostables, pourvu qu'ils ne soient ni pollués ni toxiques.

Déchets de la cuisine :

- Epluchures de fruits et légumes (sauf agrumes)
- Restes de repas
- Filtres à café, marc de café, sachets de thé
- Coquilles d'œufs écrasées
- Croûtes de fromage

Déchets du jardin :

- Feuilles mortes
- Gazon en fines couches (de préférence séché)
- Fleurs fanées
- Restes de tailles de haies en petits morceaux
- Sciures et copeaux de bois
- Paille

Éléments à mettre en quantité limitée :

- Pain, pâtes, riz
- Cendres de bois froides
- Cheveux, poils, plumes
- Os broyés
- Papier essuie-tout

Éléments interdits :

- Matériaux non biodégradables (verres, plastique, métaux, pierres, gravats, textiles, bouchons en liège...)
- Produits laitiers
- Restes de poissons ou viandes
- Agrumes ayant subi des traitements chimiques
- Excréments d'animaux non vermifugés, litière pour chat...
- Couches culottes, langes jetables
- Sacs d'aspirateurs
- Coupes de thuyas ou de résineux
- Feuilles de noyer ou de chêne
- Herbes montées en graine
- Déchets pollués ou toxiques
- Papiers blanchis, colorés, parfumés

Des maux et des remèdes



Des odeurs se dégagent : celles-ci doivent être inexistantes. Toutefois il peut arriver que votre compost en dégage s'il y a une putréfaction anormale des matières.

- **Odeur d'ammoniacale :** Les matières herbacées (comme le gazon) sont trop importantes. Il faut ajouter des éléments broyés et brasser pour aérer.
- **Odeur d'œuf pourri :** Il y a trop d'humidité ou pas assez d'air.

Dans les deux cas, la solution préventive consiste à retourner au maximum voir entièrement le compost et varier les apports.

Des moucheron sont présents : cela est souvent le cas lorsque le compostage est réalisé en tas, mais cela peut aussi arriver dans les composteurs. Malgré le désagrément, c'est le signe d'une bonne activité biologique. Les apports variés et un mélange régulier du composteur sont la solution à ce problème.

Le compost est sec : en prenant une poignée de compost dans la main, si celui-ci s'émiette et produit de l'eau. La présence de filaments blanchâtres est aussi un signe du manque d'eau du compost. Le manque d'humidité risque d'entraîner la mort des micro-organismes et donc l'arrêt du processus de décomposition. Arrosez-le ou si le temps s'y prête, laissez le couvercle de votre composteur ouvert : votre compost aime la pluie mais en petite quantité !

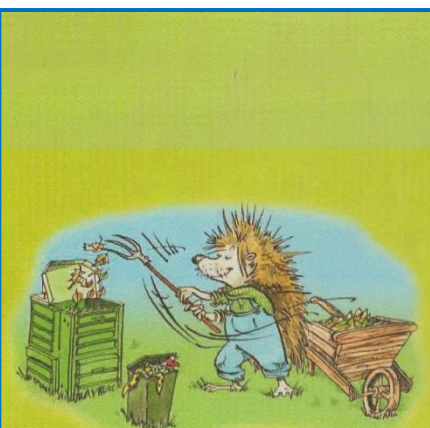
Le compost est trop humide : en prenant une poignée de compost dans la main et en la serrant : si vous sentez la fraîcheur c'est idéal. En revanche, si des gouttes perlent, l'humidité est trop importante. Il faut protéger votre compost de la pluie et l'aérer le plus souvent possible, l'étaler au soleil. Incorporez des matières « sèches » comme des branchages, des tailles, des copeaux ou de la sciure de bois non traité ou encore des boulettes de papier journal (en faible quantité à cause de l'encre).

Le compost reste froid ou seul le cœur se chauffe : le volume des déchets n'est pas assez important ou la surface est trop exposée à l'assèchement. Il faut ajouter de la matière riche en azote comme du gazon ou des épluchures.

La température n'augmente plus ou chute brutalement : il faut surveiller l'humidité du compost.

Quand le compost est-il mûr ?

Lorsque le compost est mûr, il présente les caractéristiques suivantes : il est brun, avec un aspect homogène, une agréable odeur de terre de forêt, et une structure grumeleuse. Il est fin et friable.



Pour tous renseignements ou conseils :

VILLE DE GAP
Direction de la Propreté Urbaine,
Services Techniques Municipaux
31 route de la Justice - 05000 GAP

www.ville-gap.fr
Tél. : 04 92 53 15 81
compostage@ville-gap.fr

Non aux tags

**Oui, il fait bon vivre à Sigoyer, dans ce village accueillant,
Bienveillant et tolérant.**

Ici, la proportion d'artistes amateurs ou professionnels en tout genre (musique, danse, sculpture, écriture, arts plastiques, arts vidéo) est plus forte que la moyenne nationale et des spectacles ou des ateliers très peu chers, par le biais d'associations, permettent aux Sigoyards une pratique culturelle riche et diversifiée.

Mais une porte taguée, c'est de l'art ou du vandalisme ? Et si ce n'est pas une exposition artistique, le coût de la remise en état va revenir à la municipalité, c'est à dire in fine à vous !

Brigitte Devaux
Conseillère Municipale



Le Caba' don

On lui souhaite une longue vie !

Il est né d'une initiative citoyenne, généreuse, écologique et perdure au fil des ans, faisant ma foi bien des heureux au sein de la population sigoyarde.

Mais parfois quelques petits "cailloux" viennent en gripper son fonctionnement, lorsque des indéclicats le confondent avec une annexe de la déchetterie ou s'obstinent à bourrer des étagères déjà débordantes : qui a envie alors de fouiner à la recherche de ce qui ferait son bonheur ?

Une seule solution : les mains bienveillantes (souvent les mêmes) qui trient, rangent et évacuent le surplus au Fil d'Ariane, à la petite Ourse ou vers la déchetterie.

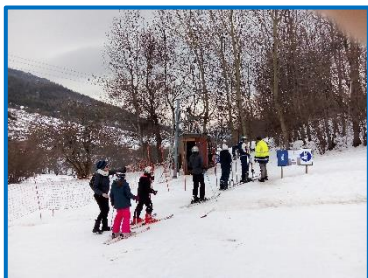
Merci à ces anonymes zélés !

Brigitte Devaux



La Maison de Céüse

Cet hiver, sous la neige et le soleil, en mode station de ski ou bien cet été, avec chaises longues et parasols, comme à la plage, à chacun sa version préférée !



Elle est ouverte pour la saison estivale du 29 Avril au 8 Septembre, grâce à nos deux saisonniers Laetitia Riat et Tom Bonnardel, aidés au mois de Juin par Valérie Robert, stagiaire en formation accueil touristique.

3 nouveautés cette année :

1 - L'installation d'un bloc sanitaire tout neuf comprenant 3 WC, 3 douches, 2 bacs évier et 2 lavabos à l'entrée de la pinède, en bardage bois en harmonie avec le paysage.



2 - 4 prises électriques extérieures sous l'auvent côté ouest de la Maison de Céüse, permettent la recharge des vélos électriques.

3 - Une super joëlette, nouvelle génération, qui permet aux personnes à mobilité réduite de partir en balade, à condition qu'elles aient des porteurs/tireurs.

Comme l'année dernière, grâce au partenariat engagé avec nos prestataires, nous proposons des animations tout public : balade botanique, balade ornitho, pilates, yoga, initiation à l'aquarelle...

Enfin nous avons aussi enrichi notre gamme de produits locaux : de bonnes idées de petits cadeaux ou de souvenirs.

Brigitte Devaux



Samedi 29 juin fête à la Maison du Col

  Les 4 sans cou frappent encore !
@AssociationLes4SansCou

EN PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE DE SIGOYER

SAMEDI 29 JUIN
C'EST L'ÉTÉ AU COL DES GUÉRINS

 **16H: LUDAMBULE:**
Jeux pour tous

18H: La Pochtromorphose:
rencontre du cirque burlesque et contemporain

 **19H30: Les colporteurs de rêves:**
Concert: métissage artistique énergique
entre théâtre, musique, arts du cirque
et interactions fortes avec le public

SPECTACLES GRATUITS EN EXTÉRIEUR
BUVETTE, SNACK, CRÊPES...

06 19 02 29 01 / 04 92 46 88 60



Commission scolaire

Ce dernier semestre est passé vite et paisiblement. Au retour des vacances de Pâques, les enfants de l'école ont vu leur coin "zen-bien-être" modifié dans la cour. Autour de l'arbre ont été étalés des noyaux d'abricot pour couvrir la terre. Un nouveau banc a été installé et des fleurs ont été plantées.

Cet été, les employés communaux referont la peinture au sol pour rafraîchir le parcours vélo et construiront aussi un abri vélo.

La garderie du soir s'est déplacée à la cantine où les enfants trouvent des endroits pour jouer, dessiner, lire et se reposer en fin de journée. Nous sommes ravis de voir que la fréquentation de la garderie du matin et du soir reste élevée.

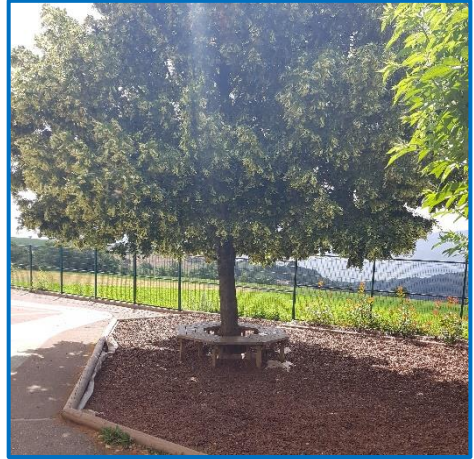
Comme chaque année, la commune s'engage à embaucher une société pour nettoyer comme à l'habitude les sols, les vitres et le préau de l'école ainsi que la mairie et la bibliothèque. Les agents travailleront pendant 4 à 5 jours ensemble pour nettoyer toute l'école et préparer la rentrée de septembre.

La fête des écoles s'est déroulée salle des 2 Céüse, le vendredi 28 juin devant des parents venus en nombre. Félicitations aux enfants et à l'équipe éducative pour leur excellent travail.

Sophie Clary nous a quitté au courant de l'année et Anaïs est revenue compléter les effectifs en attendant de trouver une personne supplémentaire pour rejoindre cette belle équipe en septembre !

Le poste à pouvoir est pour un agent technique à partir du 1^{er} septembre 2024 à raison de 24h/semaine (lundi-mardi-jeudi-vendredi). Pour plus d'informations, veuillez lire la page suivante. Si vous êtes intéressé(e)s, vous êtes prié(e)s de candidater avant le 24 juillet 2024.

Nous remercions Corine Paul pour son travail, son sourire et son dévouement auprès de nos enfants depuis 2014. Nous la félicitons pour sa retraite officielle depuis le 1^{er} mai 2024 ! Cependant Corine restera encore un petit moment avec nous pour assurer la surveillance de la cantine et la garderie du soir.



Nous remercions également l'équipe pédagogique pour son professionnalisme et sa coopération avec l'équipe municipale tout au long de cette année.

Nous avons appris avec un immense regret le départ de M. Brice Benferhat. Nous nous souviendrons de sa belle énergie communicative. Merci !... Nous lui souhaitons une belle continuation.

Heureusement, Laure Sugier-Mars et Patrick Joubert restent avec nous !... Nous serons heureux de les retrouver en septembre. Nous leur souhaitons de belles vacances bien méritées.

Il reste à vous souhaiter à toutes et à tous un très bel été reposant et ensoleillé.

Michelle Bolger
Conseillère Municipale



Mairie de Sigoyer
3 place de l'Église
05130

La Mairie recrute un ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL contractuel

**À partir du 1^{er} septembre 2024 à raison de 24h/semaine
sur 4 jours (lundi-mardi-jeudi-vendredi).**

L'agent recruté sera chargé de :

- Le service, la surveillance, l'assistance des enfants durant le temps de cantine, pendant les repas
- L'entretien de l'école
- L'entretien des bâtiments communaux

L'agent doit travailler en autonomie, avoir le sens des responsabilités et le sens de la hiérarchie, la connaissance du développement de l'enfant, doit connaître des règles d'hygiène et de sécurité, doit être souriant(e), disponible, discret(e), à l'écoute, patient(e) et doit avoir le sens du travail en équipe.

Le contrat sera annualisé et établi 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025. Le contrat est susceptible d'être reconduit à compter du 1^{er} septembre 2025.

Horaires de travail :

Du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 12h à 18h.

Une expérience similaire serait souhaitable.

Le CV et lettre de motivation sont envoyés à la mairie

- Soit par courrier à l'attention de Mr Le Maire
- Soit par mail mairie05@sigoyer.fr
- Soit déposer sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la Mairie

Clôture des candidatures le 24 juillet 2024

Cérémonies du 8 mai 2024

Sigoyer : A 10h00, en présence de Mme la Sous-Préfète Rousselle Jennifer, du sénateur Arnaud Jean-Michel et de notre Conseillère Départementale Mme Rambaud Séverine, de M. Ayache Maire de Fouillouse ainsi que M. Costurier Maire de Lardier, des anciens combattants, de la gendarmerie de la Saulce, des sapeurs-pompiers de Gandière et d'une délégation de militaires, la cérémonie commençait.



Manaé Dalmolin lisait le texte officiel du Ministre des armées, Mme la sous-Préfète une allocution très marquée sur l'armistice. Après le dépôt des gerbes et la sonnerie aux morts, M. Rambaud Yves interprétait la Marseillaise et l'hymne européen au saxophone. et M. Dugelay, Maire de Sigoyer après un court message invitait tous les participants à se rendre à Fouillouse pour une importants cérémonie.



Fouillouse : A 11h00 Cérémonie du 8 Mai devant le Monument aux Morts déplacé devant l'église Saint-Martin. Puis inauguration de la stèle **"Les Chaînes de l'histoire récente"**.

Une très belle cérémonie organisée par la Mairie de Fouillouse qui inaugurerait à la fois le déplacement du Monument aux Morts, mais également l'inauguration officielle d'une stèle en mémoire des soldats tombés dans tous les conflits de notre histoire récente.

COMMUNIQUER...

M Auguste Borel, Président des Anciens Combattants de Sigoyer/Fouillouse était présent à cette cérémonie. Il nous écrit :

"Auparavant les cérémonies du 8 mai se déroulaient sur la chaussée devant le monument aux morts situé au bord de la route. La cérémonie était souvent gênée par le passage des véhicules. Le Monument a été déplacé sur le parvis de l'église Saint-Martin sur un très bel emplacement, au pied de Céüse qui donne aux futures cérémonies un caractère de recueillement plus propice à ces journées.

A cette occasion M. Ayache Maire de Fouillouse a remis la médaille officielle de porte-drapeau à M. Jacques Para.

Celui-ci recevait également le drapeau de la Commune de Fouillouse. La cérémonie s'est poursuivie par le dépôt des gerbes, les lectures des messages officiels de l'UFAC et des Anciens Combattants. M. Jean-Michel Arnaud Sénateur, prenait ensuite la parole pour dire tout le bien de cette cérémonie et félicitait en particulier la Commune de Fouillouse pour son initiative de déplacer le Monument aux Morts dans un endroit idéal pour ces cérémonies. Mme la Sous-Préfète Roussel Jennifer, prenait également la parole pour féliciter M. Ayache pour cette cérémonie. Celui-ci clôturait cette cérémonie par une allocution pleine d'émotions en l'honneur de tous les disparus.

La Commune de Fouillouse invitait ensuite tous les participants à partager le verre de l'amitié sur l'emplacement habituel derrière la Mairie".



Auguste Borel
Président des anciens combattants de Sigoyer/Fouillouse



Hommage à M. Gilbert Arthaud

Anciens Combattants de Sigoyer, c'est avec beaucoup de peine et de tristesse que nous avons appris le décès de notre ami Gilbert Arthaud.

Gilbert est né à Sigoyer le 15 décembre 1940. Au centre Paul Eyraud, il apprend le métier de maçon qu'il exercera toute sa vie ; tout d'abord comme salarié à l'entreprise Monard et ensuite comme artisan.

Le 4 mai 1961, il est mobilisé et accomplit son service militaire au 11^{ème} B.C.A. à Barcelonnette ; puis au bout de 4 mois, il part pour l'Algérie dans l'infanterie à Perregaux où il reste 28 mois.

A son retour, il reprend son métier de maçon. Il épouse Arlette Combe. Ils auront 2 enfants, Joël et Fabien et 2 petites-filles, Elsa et Perle.

Toute sa vie, il aura beaucoup aimé le contact avec les gens. Il s'engage dans la petite troupe de théâtre du Comité des Fêtes puis participe à la relance de l'Amicale des anciens combattants de Sigoyer à la demande de

Fernand Para Président de l'époque. Il en était le trésorier et le porte-drapeau jusqu'à son décès.



Membre du bureau de l'association, il participe fidèlement à l'organisation de toutes les cérémonies : 19 mars (Algérie), 8 mai 39/45, 11 novembre 14/18, Mémorial de Chorges le 30 juin.

Comme il l'avait promis à Fernand Para, il participe à toutes ces cérémonies, afin que les souffrances endurées par les Anciens Combattants ne soient pas oubliées.

Gilbert, tu as fait ton devoir du mieux que tu pouvais et nous t'en sommes reconnaissants.

A ton épouse Arlette, à tes fils et à tes petites-filles, nous disons l'amitié que nous avons pour toi et nous leur présentons nos très sincères condoléances.

Merci Gilbert

Auguste Borel

LE COIN DES ASSOCIATIONS...

Association "Cou Double"

Le spectacle de fin d'année de l'atelier "danse enfants" s'est déroulé le 15 juin dernier. Les jeunes danseurs ont été exemplaires dans leur prestation et fiers de la présenter devant des parents attentifs et émus. Chacun est venu féliciter et remercier Lilly pour le travail accompli. Le pot de l'amitié a conclu cet après-midi avec tous les adhérents présents.



Encouragés par un nombre de membres toujours en hausse, nous préparons d'ores et déjà la prochaine saison. Les activités déjà en place continueront et nous en imaginons de nouvelles à vous proposer.

Vous retrouverez bien entendu dès septembre vos cours de pilates, yoga, gym douce, danse contemporaine, activités créatrices et les stages de manga. Devant le nombre croissant de participants aux pilates, un cours supplémentaire aura lieu le mardi matin de 9h00 à 10h00.



LE COIN DES ASSOCIATIONS...

Une nouveauté ! Cindy animera à partir de Novembre un cours de Yoga adapté. Celui-ci sera destiné aux personnes de tous âges, ayant des sensibilités ou des limites corporelles chroniques ou ponctuelles (mal de dos, maux de ventre, douleurs post-opératoires, femmes enceintes,...). En complément des cours hebdomadaires, Cindy proposera également des séances d'approfondissement de deux heures, une fois par trimestre le samedi.



Nous profitons de l'édition de ce bulletin pour remercier une nouvelle fois nos conseillers municipaux pour leur soutien, ainsi que notre animateur et nos animatrices pour leur engagement et leur sérieux.

Nous sommes ouverts à vos éventuelles propositions. N'hésitez pas à nous les soumettre ! (coudouble05130@gmail.com). Au risque de tomber dans la désuétude, l'évolution d'une association s'élabore avec l'arrivée de nouveaux bénévoles et leurs idées innovantes. Alors venez nous rejoindre pour faire que "Cou Double" continue d'animer notre village !

L'Equipe Cou Double



LE COIN DES ASSOCIATIONS...

Association "Les Quatre sans Cou"

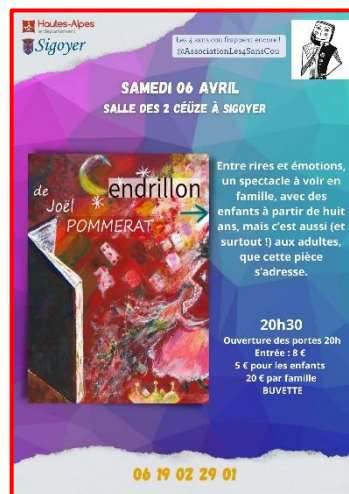
Janvier 2024 : les Quatre sans Cou commencent une année qui se veut vitaminée dans la bonne humeur ; le groupe "Mix Trad" animait un bal trad (à ne pas confondre avec bal folk qui se veut en costume) précédé d'un stage d'initiation afin que tous puissent enchaîner cercles circassiens, scottishs, bourrées et autres danses traditionnelles.

Février : seul sur scène, avec la même moustache, Gilles Laverhne, a interprété (presque !) tout Brassens à la guitare. Le public, repu d'un petit salé aux lentilles maison, a repris en chœur les morceaux les plus connus.



Mars : le trio de "Rouge-gorge Corporation", "Girl's Band GlauComique" comme elles se présentent elles-mêmes, nous a offert une magnifique polyphonie théâtrale pour 3 voix, trombone, violoncelle, accordéon : des textes forts racontant passions anodines et déboires quotidiens soutenus par une musique originale. Avec ces 3 Georges on a rencontré de belles femmes fortes !

Avril : place au théâtre contemporain, avec la compagnie "Théâtre en liberté" qui a magnifiquement interprété "Cendrillon" réécrit par Joël Pommerat. A partir d'un thème grave (le deuil, les malentendus, les non-dits...).



Mais grâce à l'humour de l'écriture, au plaisir à retrouver les éléments détournés du conte initial (la belle-mère acariâtre, les 2 sœurs jalouses, le prince, la chaussure...) et les multiples ressorts du jeu, l'auteur et les acteurs en ont fait un spectacle très joyeux.

Le 29 juin, nous avons tous rendez-vous à la Maison de Cèuse pour une soirée familiale et festive en espérant très fort, qu'après ce mois de juin pluvieux, la météo nous soit favorable. Le camion du Ludambule était là avec Adélie, et les jeux, ce n'est pas que pour les enfants, les amateurs ne nous contrediront pas !



LE COIN DES ASSOCIATIONS...

Les spectateurs ont pu se régaler avec “Poch-tromorphose”, un clown contemporain qui a su revisiter le cirque traditionnel et tout s'est terminé joyeusement avec “Boulevard Boulégan” de la compagnie “les colporteurs de rêves”, compagnie qui porte bien son nom puisqu'avec leur musique énergétique métissée de théâtre et de cirque ils ont su nous donner des rêves pour l'été !

Rendez-vous le 31 août sur le stade à l'entrée du village pour un apéro concert gratuit avec “chansons en goguette” orgue de barbarie qui fait chanter le public, le “trio Verveine”, sans oublier le Ludambule pour les amateurs de jeux.

Les Quatre sans Cou vous souhaitent un bel été ensoleillé !



LE COIN DES ASSOCIATIONS...



"Ciné Vadrouille" à Sigoyer



En janvier, notre Association vous informait de la présence d'un nouvel équipier parmi nous. Cela nous a permis de passer un semestre plus serein à la fois pour les transports mais aussi pour les projections.

Nous vous avons proposé en janvier **"Second Tour"** de et avec **Albert Dupontel**. Beau succès pour ce film à Sigoyer. En février, 2 films étaient proposés, un film pour enfants, très beau paysage et une merveilleuse histoire entre 2 renards **"Kina et Yuk"**. Un jeune public ravi et en nombre était présent sur notre village. Le soir c'est le 3^{ème} volet de **Michel Bertrand "Vivre avec loups"** qui était projeté, là aussi très bon public avec une belle jauge, 38 personnes s'étaient déplacées. En mars, un film de **Robert Guédiguian "Et la fête continue"** qui a reçu contrairement aux habitudes un succès mitigé. En avril, malheureusement nous

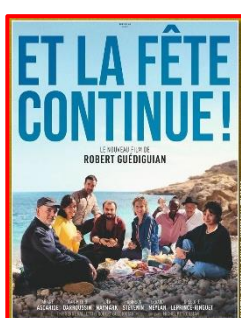
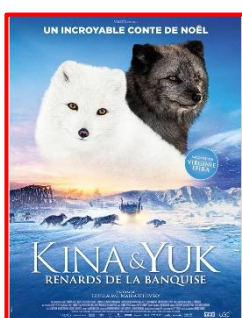
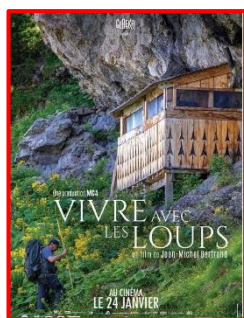
avons dû annuler notre séance mensuelle pour des problèmes de salle, les 2 Céüse étant réservée pour une fête de famille depuis fort longtemps. En mai, gentil film mélancolique et amusant sur un jeune père et sa fille avec de remarquables comédiens, **"La fille de son père"**. Et enfin en juin, pour conclure notre saison : **"Quelques jours pas plus"** avec **Camille Cottin et Benjamin Biolay**. Très beau succès pour notre village.

A la fin de l'été notre association propose 2 films en journées spéciales, les 27, 28, 29 septembre à Corps, Ancelle et Espinasses.

2 grands succès 2024 : **Borgo et un petit truc en plus**. Bel été à toutes et tous et s'il pleut, allez au ciné !...



L'équipe CINE VADROUILLE
de Sigoyer



**Soirées spéciales**
de reprise
"Coups de cœur 2024"



Vendredi 27/9
à Corps

Samedi 28/9
à Ancelle

Dimanche 29/9
à Espinasses

Infos, horaires, bandes annonces
prochainement sur notre site
internet : www.cinevadrouille.fr



LE COIN DES ASSOCIATIONS...

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Sigoyer

L'été est là, même si la température ne veut pas monter.

Cette année, les membres de l'A.S.P.S. se sont réunis dans la salle voûtée. Tous ensemble, nous avons décidé cette année, de nous pencher sur les trois "monuments" de Sigoyer qui meublent la place du village.



Après l'exposition "la rue du village", ces monuments nous semblaient parfois bien mystérieux. Comment nos ancêtres avaient-ils construit une église à l'emplacement qui se nommait alors "Eglise Neuve" ?

Qui décide ? Combien ça coûte ? Comment une fois réalisée, l'église voit un autre bâtiment arriver. C'est une école avec une salle pour les filles, une pour les garçons. La place du village sert de cour de récréation. Il faut que chaque enfant apporte sa bûche pour alimenter le poêle à bois. Sur le côté, dans un petit local, la mairie s'installe.



Comment ce bâtiment, mal conçu, mal réalisé, va vieillir ? Comment une école nouvelle vient remplacer la vieille école et devenir un lieu où les enfants vont "s'élever" et bientôt fréquenter le collège puis le lycée ?

Avec l'aide de la documentation prêtée par les habitants de Sigoyer (photos et textes anciens), nous avons cherché puis réalisé des panneaux explicatifs.

Si vous voulez voir le travail réalisé, il faudra attendre l'automne. Les vacances arrivent et même les retraités doivent "se reposer". Les affiches et informations arriveront en temps voulu.

L'A.S.P.S. souhaite à tous les habitants de bonnes vacances récréatives ou studieuses.

BONNES VACANCES POUR L'ETE 2024

Jean Maëro, *Président*

LE COIN DES ASSOCIATIONS...

Association "Amitiés et Loisirs " de Sigoyer/La Freissinouse

Janvier 2024 : L'association a tenu son Assemblée Générale le 25 à la Salle des 2 Céüse. Le Maire Denis Dugelay nous a honoré de sa présence. Quarante adhérents étaient présents lors de cette réunion annuelle.

Le Rapport moral et le rapport financier ont été présentés et adoptés à l'unanimité. Notre Président Matthieu Allain-Launay nous a présenté le programme 2024.



Cette réunion s'est poursuivie avec le partage de la galette des Rois préparée par le "Pass Montagne", comme la tradition l'exige, une délicieuse "Clairette de Die" accompagnait cela.

A ce jour, 61 adhérents ont renouvelé leur adhésion 2024.

Février : Nicole notre précieuse cuisinière avait préparé de délicieuses "Bugnes" pour les adhérents fidèles du jeudi après-midi de 14h00 à 17h00.

Mars : Le dimanche 10 mars, le traditionnel repas des "Jailles" avait lieu à la salle des 2 Céüse. Celui-ci préparé par le Pass Montagne a satisfait les papilles des 50 adhérents présents. Une belle journée où chacun était réjoui de se retrouver avec beaucoup de plaisir.



Au menu : Assiette tartelette au roquefort, noix, salade verte. Jailles et ses pommes rissolées. Gâteau. Café.

Le 21 mars, en matinée, la gendarmerie d'Embrun organisait une conférence sur les arnaques. Cette réunion avait lieu sous la responsabilité de l'adjudante-chef Valérie Vaudo. (Arnaque à domicile, téléphonique, sur Internet). Ces points ont été évoqués pour sensibiliser la population et en particulier nos anciens. 30 personnes avaient répondu présents à cette manifestation.

Avril : Le 2 avril, la Mutualité Française a mis en place à Sigoyer **un atelier équilibre** pendant 12 séances consécutives, une fois par semaine. Cet atelier est réservé aux personnes entre 55 et 85 ans afin de prévenir les chutes qui impactent 1 personne sur 5 parmi nos aînés. Des exercices nous ont été proposés tel que le renforcement musculaire, les étirements, la mobilisation, l'équilibre et les appuis (savoir se relever du sol).



Le jeudi 4 avril, une sortie à l'écomusée des chemins de Veynes, en covoiturage a réuni une quinzaine de personnes. Une visite très sympathique et ludique nous proposait une immersion dans le monde du rail de 1850 à nos jours. Nous avons pu à la suite visiter le musée du costume et métiers d'antan. Au menu tradition populaire, coutumes régionales, costumes et objets anciens. Ces 2 visites étaient commentées par des bénévoles anciens cheminots pour la première et par les amis du musée pour la seconde.

LE COIN DES ASSOCIATIONS...

Mai 2024 : 19 adhérents ont participé à la sortie à Mane (04) aux Jardins du Prieuré de Salagon.

Le matin visite et promenade sur le marché provençal de Forcalquier, les senteurs des produits de Provence ainsi que les couleurs ont ravi nos papilles et nos yeux.



Visite également du cimetière de Forcalquier classé au département depuis 1946. Le site est célèbre grâce au cloître de verdure formé par les allées de cyprès et d'ifs taillés au cordeau à la française. Des arcades ouvertes dans les haies abritent les caveaux et quelques tombes célèbres dont celle d'Edmond Henry, chirurgien et Eugène Bouche qui fut un ardent républicain.

Après un pique-nique champêtre, dans les jardins du prieuré, sous un soleil radieux, une visite guidée nous a permis de découvrir six hectares de jardins et 1700 espèces de plantes.



Ces jardins racontent l'histoire de la relation aux plantes des habitants de Haute Provence. Différents thèmes nous ont été présentés par notre guide fort sympathique : le jardin **médiéval**, le jardin **des senteurs**, le jardin **des temps modernes**, le jardin **des simples** et le jardin **d'Asie**. Retour à Sigoyer vers 16h30, après avoir rapidement visité le Prieuré époque Renaissance, restauré en 1981.

Ce site est classé monument historique. Une journée qui a ravi nos adhérents présents sous un soleil et une chaleur toute provençale. Un site à ne pas manquer à une heure de Sigoyer.



Juin : Une sortie "journée botanique" avec reconnaissance des plantes comestibles, suivie d'un atelier cuisine a eu lieu le jeudi 4 juillet. Celle-ci était animée par Eric Gerbaud.

L'activité randonnée a pu reprendre les jeudis grâce à une météo plus clémente. L'atelier cartes et jeux a toujours cours le jeudi avec les fidèles à la Salle des 2 Céüse tous les jeudis après-midi.

Un atelier **mémoire** a été organisé à La Freissinouse de 9h30 à 12h00 le jeudi matin pendant 10 séances. 12 personnes y ont participé pour un programme d'entraînement afin de stimuler la mémoire, mais également les fonctions cognitives, grâce à des stratégies et des jeux. Cet atelier permet de maintenir une activité sociale.

Nous avons une pensée toute particulière pour nos anciens qui nous ont quitté durant ce premier semestre 2024 : M. Gilbert Arthaud de Pelleautier ancien sigoyard fidèle au Club et membre du Bureau depuis de nombreuses années, Mme Henriette Signoret de La Freissinouse, ancienne vice-présidente de notre club.

L'association fermera ses portes comme à l'accoutumée durant le mois d'août. Elle rouvrira et reprendra ses activités dès le début du mois de septembre. (Maison du Berger à Champoléon, Repas des Tardons, Yoga du rire etc...).

Bel été et bonnes vacances à toutes et tous.

Sophie Deschamps - Jocelyne Bouché
Secrétaire Trésorière

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE...

Escalade avec la Maternelle

Nous avons fait deux jours d'escalade aux blocs de Céuze. Il y avait 3 ateliers. Nous avons grimpé sur des blocs avec un baudrier et des cordes. Alix était à côté de nous. Nous sommes tous arrivés en haut. Nous avons escaladé plusieurs rochers avec un tapis par terre. Nous avons aussi marché sur la "slackline" en se tenant avec différents objets et nous avons même fait le ouistiti. (Classe de maternelle, dictée à l'adulte).



Le Moyen Age Maternelle

En classe nous avons appris les mots pour expliquer un château fort : le donjon, la muraille, les créneaux, le pont-levis, les douves, les meurtrières, les tours. Le château fort servait à se défendre.

Nous avons aussi appris les mots pour décrire un chevalier : armure, heaume, épaulière, gantelet, épée, bouclier, cotte de mailles, destrier. Le chevalier portait une armure pour se protéger. Il utilisait une épée, une lance, une hache ou une arbalète pour se battre. Il s'entraînait en faisant des tournois. Son cheval s'appelait le destrier.

Sur un parchemin nous avons décoré une lettre avec un calame et de l'encre et fait un sceau. Nous avons mimé la cérémonie de l'adoubement, lors de cette cérémonie on devenait chevalier. Nous avons fabriqué notre blason et décoré notre lettrine.

Un monsieur est venu à l'école et nous a montré des objets en fer fabriqués comme au Moyen Age. Il y avait des armes, l'armure du chevalier avec des heaumes, la cotte de mailles, les gantelets, et aussi des couronnes, des bijoux et un trône. Nous avons fait le parcours d'entraînement d'un chevalier : nous avons tiré à l'arbalète, fait un duel à l'épée en mousse, un combat contre un dragon et un tournoi sur un balai-cheval avec un bouclier et une lance. C'était super !

(Classe de maternelle, dictée à l'adulte).



J'ai mis la couronne sur ma tête et j'ai tenu une épée. (Louana)

On a pris une photo sur le trône. (Adrien)

J'ai touché la cotte de mailles. (Côme)

La couronne était belle ! (Andréa)

On a touché le bonnet en fer. (Yaelle)

On a mis une couronne et j'ai touché des gantelets en fer. (Zélia)

Je me suis assise sur un trône. (Lola)



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE...



Préhistoire avec le Primaire

Calie Prunelle Ange Chloé

Cher auditeur, auditrice

Nous sommes allés au musée de Quinson. Nous sommes entrés dans la salle au deuxième étage. Le guide nous a expliqué comment tailler une pierre avec un silex.



Ensuite on est allé voir un film au cinéma. C'est incroyable !!

Après on est allé chercher notre pique-nique.

On est parti au parc à la balançoire.

L'après-midi, nous avons visité les maisons préhistoriques. On a fait du feu avec des amadou puis avec un bâton et des archets. On a regardé des instruments

de musique. On a fabriqué un sifflet en poterie. Il s'est mis à pleuvoir donc on s'est réfugié dans une maison. Ensuite, on a décoré avec un coquillage. Après, nous sommes allés prendre un goûter. Dans le car on a regardé Madagascar 1 et Astérix et Obélix contre César.

C'était top bien. On est parti à 6h45 et on est rentré à 19h30.



Moyen-âge

Un intervenant est venu à l'école pour nous raconter le Moyen-âge. Il est venu deux jours à l'école : lundi et mardi.

A la fin nous avons fait un tournoi avec huit participants : Alice, Coline, Garance, Louis F, Louis M, Antoine, Vadim et Prunelle. Les trois premiers ont eu une surprise et tous ont eu un collier. Les enfants qui ont aidé ont aussi eu un collier. Cà c'était mardi. Lundi nous avons vu des objets : bijoux et armes. Nous avons vu une cotte de maille et un heaume puis un gantelet. Nous avons utilisé l'arbalète pour viser une cible et un chevalier. Nous avons vu les personnages du moyen-âge (paysans, seigneurs...).



État Civil premier semestre 2024

NAISSANCE

- POMMERAIS Noélia Sanah née le 17 avril 2024

MARIAGE

- BERMOND Christian Roger Gaston et DESCHAMPS Sophie le 18 mai 2024
- QUÉRÉ Mark Jean Elie et BRÉAL Anaïs le 25 mai 2024
- DUGELAY Camille et GRILLET Pierre-Edouard le 1^{er} juin 2024
- VAUNOIS Jean-Roch et INGRASSIA Maëliiss le 15 juin 2024

DECES

- LAXENAIRE Adrien Pierre décédé le 26 février 2024
- MARTIN Brigitte Josiane décédée le 27 avril 2024
- SOULIER Michel Gabriel André décédé le 2 juin 2024

